



INSTITUT D'ECONOMIE ET  
DE POLITIQUE DE L'ENERGIE

## **Rapport final du contrat IEPE-IFE**

**Équité, efficacité, acceptabilité des politiques climatiques :  
évaluation comparative des schémas d'allocation  
internationale des émissions**

Odile Blanchard

20 décembre 2002

Unité mixte de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique  
et de l'Université Pierre Mendès France (UFR DGES) - UMR 5111

IEPE, BP 47, 38040 Grenoble Cedex 09, France  
Tél : +33 (0)4 76 51 42 40 ; Fax : +33 (0)4 76 51 45 27  
Mél : [iepe@upmf-grenoble.fr](mailto:iepe@upmf-grenoble.fr) ; URL : <http://www.upmf-grenoble.fr/iepe>



## Sommaire

### 1 - Rapport final du contrat de recherche

### 2 - Publications

- 2.1. Blanchard O., Criqui C., Kitous A., Viguier L. (2002). 'Combining Efficiency with Equity : A Pragmatic Approach', p. 280-303 in : Kaul I., Conceição P., Le Goulven K., Mendoza R.U., eds (2002). *Providing Public Goods : Managing Globalization*. Oxford University Press: Office of Development Studies, United Nations Development Program.
- 2.2 Blanchard O., 'Scenarios for Differentiating Commitments ; A quantitative Analysis', p. 203-222, in: Baumert K., with Blanchard O., Llosa S., Perkaus J., eds. (2002). *Building on the Kyoto Protocol : Options for Protecting the Climate* . Washington DC : World Resources Institute.
- 2.3 Blanchard O. 2002. The Bush Administration's Climate Proposal : Underneath the Rhetoric ? (ne pas diffuser).
- 2.4 Blanchard O., Criqui P., Kitous A., (2002). 'Après la Haye, Bonn et Marrakech : incertitudes sur le futur marché international des permis d'émissions'. *Revue de l'Energie*, (535), mars-avril 2002.



## Rapport final du contrat de recherche

### **"Équité, efficacité, acceptabilité des politiques climatiques : évaluation comparative des schémas d'allocation internationale des émissions".**

Odile Blanchard  
Institut d'Economie et de Politique de l'Energie  
20 décembre 2002

La recherche effectuée dans le cadre de mon séjour sabbatique au World Resources Institute (WRI) s'est développée principalement selon trois axes :

- La notion d'équité, d'efficacité et d'acceptabilité des politiques climatiques, pour 50 % du temps
- Le suivi et l'analyse de la politique climatique de l'Administration Bush, pour 25 % du temps
- Le suivi et l'analyse des négociations climatiques, en particulier à la suite des Accords de Marrakech (Conférence des Parties 7), pour 25 % du temps.

Les trois volets sont développés successivement en mettant l'accent sur les « produits » issus de mes recherches.

#### **1. La notion d'équité, d'efficacité et d'acceptabilité des politiques climatiques**

La recherche que j'ai menée dans ce domaine s'est inscrite dans une seule et même problématique. Certes les émissions de gaz à effet de serre des pays industrialisés représentent encore plus de la moitié des émissions mondiales. Certes aussi, les émissions cumulées sur le dernier siècle sont le fait des pays industrialisés. Cependant, la croissance des émissions des pays en développement est à l'heure actuelle beaucoup plus rapide que celle des pays industrialisés. Par conséquent, les réductions des émissions qui pourraient être engagées dans les pays industrialisés ne suffiront pas à lutter efficacement contre le réchauffement climatique au cours du 21<sup>ème</sup> siècle. La participation des pays en développement à l'effort de limitation des émissions est indispensable. La question est alors de savoir comment parvenir à intégrer les pays en développement dans cet effort. Cette question est à l'heure actuelle beaucoup débattue car les négociations internationales pour la deuxième période d'engagements (au delà de 2008-2012) doivent s'ouvrir au plus tard en 2005.

La recherche que j'ai menée comporte deux étapes distinctes. La première a consisté à répondre à une demande adressée à l'IEPE, par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). La seconde correspond à un projet de WRI.

### ***1.1. Le climat, bien public global***

Le PNUD a réalisé un ouvrage sur les Biens Publics Globaux dans le cadre de la mondialisation (sortie : novembre 2002) : Kaul I., Conceição P., Le Goulven K., Mendoza R.U., eds (2002). *Providing Public Goods : Managing Globalization*. Oxford University Press: Office of Development Studies, United Nations Development Program.

Dans ce cadre, l'IEPE a été sollicité pour rédiger un chapitre portant sur l'équité dans les négociations climatiques. En m'appuyant sur les travaux antérieurs des uns et des autres, j'en ai organisé la rédaction. Le chapitre s'interroge sur les modalités d'intégration des pays en développement dans des schémas de limitation des émissions de gaz à effet de serre après la première période d'engagement qui a été définie dans le Protocole de Kyoto (au-delà de 2012, donc). La notion d'équité est naturellement centrale pour répondre à cette question. Nous montrons que quel que soit le principe d'équité, aucune des propositions apportées dans le cours des négociations climatiques, qui se réfère à un de ces principes, n'est à même d'être acceptable pour toutes les Parties. Dès lors nous adoptons un autre point d'ancrage : nous définissons un scénario pragmatique de participation de tous les pays du monde à l'effort de limitation des émissions et l'évaluons à l'aune des critères d'équité les plus fréquemment évoqués dans les négociations. Ce scénario d'atterrissage en douceur (« softlanding ») s'avère mener à une convergence relative des émissions par habitant en 2030 ; de plus, la mise en place d'un marché de permis d'émissions assurerait l'efficacité économique des actions de réduction des émissions.

Dans l'ouvrage du PNUD, le chapitre figure sous l'intitulé : Blanchard O., Criqui C., Kitous A., Viguier L. (2002). 'Combining Efficiency with Equity : A Pragmatic Approach', p. 280-303.

La participation financière de l'IFE y est mentionnée. Outre la large diffusion de l'ouvrage par le PNUD, le chapitre est consultable en ligne sur le site de l'IEPE.

Une édition-papier du chapitre est jointe à cet envoi.

### ***1.2. Le projet « Climate of Trust » de WRI***

Comme son nom l'indique, ce projet entend instaurer un climat de confiance avec les pays du Sud, en particulier dans le cadre des négociations à venir sur les engagements futurs des pays en développement. Le projet vise à réfléchir sur des voies possibles de participation accrue des pays en développement à la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Elaboré en partenariat avec des organismes de recherche ou des organisations non gouvernementales (ONG) des pays du Sud, il analyse de façon critique diverses propositions. Des voies peu débattues jusqu'alors sont explorées, telles que Les Politiques et Mesures visant au Développement Durable (Sustainable Development- Policies and Measures) ou un Mécanisme de développement Propre élargi (Sectoral Clean Development Mechanism). D'autres analysent l'acceptabilité de propositions antérieures ou de leur extension, pour les négociations à venir. Il s'agit en particulier de : l'extension des engagements contraignants du Protocole de Kyoto aux pays du Sud ; les objectifs dynamiques, incluant une analyse de la proposition d'engagements de l'Argentine; l'extension de la Proposition brésilienne (en termes de responsabilité) à l'ensemble des pays du monde ; la convergence des émissions par habitant .

Il est clair qu'aucune des options présentées ne satisfait les intérêts de tous les pays et ne répond aux contraintes de chacun d'entre eux. C'est pourquoi l'ouvrage propose, en conclusion, une approche en deux étapes :

- à court terme, les pays pourraient choisir parmi un menu d'options – l'objectif primordial étant la participation de tous les pays à un engagement de protection du climat ;
- à long terme, il conviendrait plutôt de définir un principe commun d'effort, pour plus d'efficacité dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Le produit de ces réflexions a donné lieu en octobre 2002 à la publication de l'ouvrage :

Baumert K., with Blanchard O., Llosa S., Perkaus J., eds. (2002). *Building on the Kyoto Protocol : Options for Protecting the Climate* . Washington DC : World Resources Institute.

Ma contribution à cet ouvrage a été de deux ordres. Intégrée à l'équipe de WRI qui a coordonné le projet, j'ai participé au suivi et à la discussion critique des idées et des papiers élaborés par les partenaires (rôle d'éditeur). Par ailleurs, j'ai rédigé le chapitre 9 dans lequel je mène une analyse quantitative comparative de quelques-unes des propositions présentées par les partenaires (Chapter 9 : « Scenarios for Differentiating Commitments ; A quantitative Analysis. », p. 203-222). Le financement de l'IFE est mentionné à 3 endroits : dans la préface, dans la présentation des auteurs et sur la 4<sup>ème</sup> de couverture (logo IFE).

L'ouvrage a été présenté fin octobre 2002 dans un « side-event » à la huitième Conférence des Parties à la Convention sur les Changements Climatiques (COP8) à Delhi. Plusieurs auteurs, dont moi-même, ont présenté leur chapitre à cette occasion. L'ouvrage a également été présenté par moi-même courant novembre à un « Expert Meeting on Climate Change and Sustainable Development » à Seoul, République de Corée.

Outre la diffusion très large de l'ouvrage par WRI, le chapitre que j'ai rédigé est en ligne sur le site de l'IEPE et un lien hyper-texte a été créé pour consultation de l'ensemble de l'ouvrage sur le site de WRI.

## **2. Le suivi et l'analyse de la politique climatique de l'Administration Bush**

Une première version (Blanchard, O. 2002. 'The Bush Administration's Alternative : Is the Kyoto Protocol at Risk ?') a été jointe au rapport intermédiaire du contrat. Une deuxième version Blanchard O. 2002. "The Bush Administration's Climate Proposal: Underneath The Rhetoric ?" est jointe à cet envoi (à ne pas diffuser, car elle n'a pas encore fait l'objet d'une relecture critique par James Perkaus, collègue de WRI qui co-signera vraisemblablement le papier). Elle fait le point critique sur les éléments constitutifs de la politique climatique de l'Administration Bush.

Un débat public sur le thème : « quelles implications de la position américaine sur l'engagement des pays en développement dans la négociation climatique ? » est organisé à l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI) le 14 janvier 2003. Je suis invitée à intervenir aux côtés de David Reiner (MIT). A l'issue de ce débat, je finaliserai le papier ci-joint, avec mon co-auteur, pour diffusion par l'IFRI auprès des participants. Par ailleurs, j'envisage d'en publier une version raccourcie dans Viewpoint de la revue Energy Policy. Mention du financement de l'IFE sera naturellement faite.

### **3. L'analyse des négociations climatiques, en particulier à la suite des Accords de Marrakech**

En collaboration avec les collègues de l'IEPE (Alban Kitous et Patrick Criqui), j'ai effectué une analyse économique des décisions prises à Bonn à la Conférence des Parties 6-bis et formalisées dans les Accords de Marrakech.

Les résultats économiques qui découlent de ces accords sont comparés à ceux qui auraient découlé d'autres situations possibles, en particulier :

- si les termes initiaux du Protocole de Kyoto avaient été appliqués, et si les Etats-Unis avaient participé à l'accord ;
- si les Parties étaient parvenues à un accord au premier round des négociations de la 6ème conférence des Parties à la Haye, quand les Etats-Unis étaient encore partie prenante dans les négociations.

Le principal résultat est que globalement, les pays de l'Annexe B atteindront l'objectif de réduction d'émissions en 2008-2012, sans avoir besoin d'entreprendre d'actions. En effet, avec le retrait des Etats-Unis, les réductions d'émissions considérables des pays d'Europe de l'Est et de la Russie (dues à la crise économique) compensent et compenseront les augmentations des émissions dans les autres pays de l'Annexe B.

Pour atteindre leurs objectifs individuels, outre les actions internes, les pays de l'Annexe B recourront probablement aux échanges de permis d'émission. Là encore, la situation est particulière : l'offre de permis (russe et est-européenne) est supérieure à la demande. La Russie et les pays d'Europe de l'Est ont donc intérêt à limiter l'offre pour avoir un prix du permis non nul. Nous explorons la situation qui maximise leurs profits.

Cette recherche a donné lieu aux publications suivantes (la version électronique de la première référence est jointe à cet envoi) :

- Blanchard O., Criqui P., Kitous A., (2002). 'Après la Haye, Bonn et Marrakech : incertitudes sur le futur marché international des permis d'émissions'. *Revue de l'Energie*, (535), mars-avril 2002.
- Blanchard O., Criqui P., Kitous A., (2002). 'Après la Haye, Bonn et Marrakech : le futur marché international des permis de droits d'émissions et la question de l'air chaud'. Grenoble : IEPE, Cahier de recherche de l'IEPE N° 27, janvier.
- Blanchard O., Criqui P., Kitous A., (2002). 'After The Hague, Bonn and Marrakech : the future international market for emissions permits and the issue of hot air'. Grenoble : IEPE, Cahier de recherche de l'IEPE N° 27bis, janvier.

La mention du financement de l'IFE est naturellement portée sur ces publications.

Les résultats des deux derniers papiers ont été largement diffusés internationalement. Ils sont disponibles sur le site Internet de l'IEPE. Et surtout ils ont été portés à la connaissance de tous les abonnés Climate-L (liste de diffusion électronique incontournable pour qui s'intéresse aux négociations climatiques).